

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2018

---

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CL96

présenté par

M. Eliaou, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Bergé, Mme Tamarelle-Verhaeghe, M. Villani, M. Gouffier-Cha, Mme Genetet, M. Zulesi, Mme Gayte, M. Nadot, M. Baichère, M. Girardin, M. Morenas, M. Pichereau, Mme Vanceunebrock, Mme Tiegna, Mme Brugnera et M. Tourret

-----

### ARTICLE 8

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit ici de maintenir un statu quo dans la définition de l'ordre du jour décidé par le Gouvernement et de consacrer une place particulière à la semaine de contrôle dans l'ordre du jour.

En cohérence avec les modifications proposées par le Gouvernement et par l'auteur de cet amendement à l'article 9 du présent projet de loi, il est proposé de supprimer cet article.